



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois d'avril à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 15 (5 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Alexandre TRONCHE, Emmanuelle DUPUY, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS, Hervé BONAUD ;

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Christophe CARON) Stéphanie CISCARD (pouvoir Murielle GENTE) Nicolas TARDIF (pouvoir Emmanuelle DUPUY) Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphane LARCIER) Stéphane FARGE (pouvoir Ivan RICORDEL)

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 8 avril 2022

DELIBERATION N° 2022.16 Renouvellement contrat PEC médiathèque

Monsieur le maire indique que le contrat Parcours Emploi Compétences de l'agent en poste à la médiathèque prend fin le 02 mai 2022. Il propose à l'assemblée délibérante de solliciter un renouvellement auprès de Pôle Emploi pour une période de 6 mois pour un temps de travail hebdomadaire de 27 heures.

Le conseil municipal, après délibération,

- ✓ valide à l'unanimité la prolongation de contrat pour une période de 6 mois,
- ✓ Autorise le maire à signer la convention d'aide avec les services de l'Etat
- ✓ S'engage à inscrire les crédits correspondants au budget 2022.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christophe CARON

Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0